

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

**L'an deux mil VINGT CINQ**

**Le 13 février 2025 à 19h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly Sous Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 4 février 2025

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme GARDON Christine, M. FAYOLLE Jean, Mme BOURNEZ Christine, M. DURANTIN Michel, M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, M. BUTAUD Jean Charles, M. GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, M. VIODRIN Jérôme, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, M. CROZET Yves (arrivé à 19h15), Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M. DESCAVE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 33

Nombre de votants : 40

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M. MEUNIER Gérard, Mme FEJARD Carole, M. BERTHELIER Bruno, Mme PONCET Sylvie, M. LOMBARD Jean Marc, Mme LEBEAU Colette, Mme CARRENO Mercédès.

Pouvoirs : M. MEUNIER Gérard à M. FAYOLLE Jean, Mme FEJARD Carole à M. DURANTIN Michel, M. BERTHELIER Bruno à M. HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, M. LOMBARD Jean Marc à M. MATRAY Jean-Luc, Mme LEBEAU Colette à Mme LEBLANC Florence, Mme CARRENO Mercédès à M. VALORGE René.

Election d'un secrétaire de séance : M. HERTZOG Etienne (Charlieu).

### N°2025/N°016

## OBJET : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION CFE, TFNB, TFB ET TH POUR 2025

A la suite de la présentation du volet fiscal qui clôture le rapport d'orientation budgétaire, et suite aux échanges entre les membres du Conseil Communautaire, M. le Président demande aux conseillers communautaires de se positionner sur le maintien des taux des différentes taxes locales.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Décide de maintenir le taux de C.F.E – Cotisation Foncière des Entreprises, pour 2025 à 22,79 %,
- Décide de maintenir le taux de T.F.N.B. - Taxe sur le Foncier Non Bâti, pour 2025 à 1,89 %,
- Décide de maintenir le taux de la T.F.B. - Taxe Foncière sur les propriétés Bâties, pour 2025 à 1,90 %,
- Décide de maintenir le taux de T.H. sur les résidences secondaires – Taxe d'Habitation, pour 2025 à 9.53 %
- Dit que le produit sera prévu en section de fonctionnement du budget principal

Le Secrétaire de séance  
de la commune de Charlieu  
M Etienne HERTZOG

Le Président de la Communauté Représentant  
De Communes  
M René VALORGE




Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20250213-DELIB2025-016-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/02/2025

Publication : 20/02/2025